



Arnaque contrat réalisation book

Par **emmanuel08**, le **02/04/2008** à **00:11**

bonjour,

je sollicite votre aide pour essayer de faire valoir mes droits face à une arnaque dont j'ai été victime. Il y a 2 ans de cela, je signe un contrat dans une agence de recrutement pour mannequin et figurant, ce contrat stipule que contre le versement d'une certaine somme (600 euros), un book et 50 composites doivent être réalisés, et me seront remis ainsi qu'un CD avec les photos, séances de photos incluses. Bref je paye, je réalise ma séance photo, on me remet comme prévu les 10 photos agrandissement A4, au bout de 3 mois. Et au jour d'aujourd'hui j'attends toujours la livraison des composites et du CD, ce contrat indiquait que je devais recevoir le tout 95 jours après la séance photo et qu'à l'issue de cette réalisation de book, je serais conseillé et orienté dans le milieu artistique pendant un an. Je n'ai reçu aucune proposition de casting de leur part malgré plusieurs relance et toujours pas récupéré le CD et les composites (50).

Fatigué de cette histoire et été occupé avec mes études, je ne me suis pas préoccupé de cette arnaque et j'ai laissé tranquille cette histoire 2 ans.

Je souhaite aujourd'hui leur envoyer une lettre avec accusé de réception pour exiger un remboursement de au moins la moitié de la somme versée. Cependant je ne sais pas quel article je dois citer dans ma lettre pour faire valoir mes droits, et comment la rédiger (menace de poursuites judiciaires?).

Je vous remercie d'avance pour votre aide.

Je pense qu'il est nécessaire de ne pas se laisser faire par des escrocs pareils même si cela date de 2 ans.

Par **gloran**, le **04/04/2008** à **08:47**

Il y a un reportage sur le sujet tous les 15 jours et il y a encore des gens qui tombent dans ce type d'arnaque, sérieusement, c'est affligeant.

J'ai l'habitude de dire qu'à un certain niveau de crédulité, il y a une vraie raison d'être de ces arnaqueurs et un vrai bénéfice pour la société (salubrité publique), puisque l'argent de gens trop naïfs pour en faire usage correctement est réinsufflé dans le circuit... Vae Victis.

Allez, je vais répondre à la question.

Article 2272 du code civil : la prescription avec un commerçant est de 2 ans.

Donc.... vous vous retournez bien trop tard, time out game over.

Sinon, il aurait été simple de mettre en demeure de livrer la chose commandée sur la foi du bon de commande signé détaillant l'ensemble de la prestation. Puis, le cas échéant de lancer une procédure en injonction de faire.

Par **Rosati**, le **04/04/2008** à **11:53**

Bonjour,

Histoire navrante et malheureusement trop classique...

Il est vrai que 2 ans pour agir c'est beaucoup, mais cela n'excuse en rien le procédé malhonnête de cette officine.

Sur un marché extrêmement concurrentiel, aucune agence de mannequin ne peut se permettre autant de légèreté, notoriété oblige...il faut donc considérer que l'entreprise qui vous a spolié n'est pas une agence de mannequin mais une e-épicerie !

Etant photographe de mode et publicité, partenaire de plusieurs agences, voici la marche à suivre que je vous recommande :

1) prenez contact par mail ou tel avec des agences de mannequins sérieuses (une petite dizaine sur Paris tout au plus), elles possèdent obligatoirement un numéro de licence, consultez à ce sujet : <http://www.unam.org> (Union Nationale des Agences de Mannequins)

2) à ce moment aucune agence ne vous demandera de book, il n'y a que 2 possibilités :

- soit l'agence est en recherche de mannequin (périodiquement elles recrutent, il faut donc être là au bon moment) et vous recevra en vous demandant 1 ou 2 photos

a) un portrait

b) une photo en pied, pour ces 2 visuels, inutile de vous rendre chez un professionnel, des photos simples et ordinaires suffisent amplement.

- soit elle vous demande un contact ultérieur

Si rendez-vous est donné, 2 cas de figure (pour des agences sérieuses naturellement)

a) avec franchise mais de manière très diplomatique la bookeuse vous expliquera :

- que ce métier est difficile, ingrat, qu'il faudra vous soumettre à une discipline de fer, bien se reposer etc bref comprenez que vous n'avez aucune chance de poursuivre dans cette

voie (soit vous n'avez pas le physique ou les mensurations désirées, ce qui ne doit pas remettre en cause votre confiance en vous, ce n'est pas vous qui êtes nulle c'est le " marché " qui ne veut pas de vous, nuance fondamentale).

Pour confirmer ou infirmer ce constat continuez à vous présenter auprès d'une ou 2 agences, si on vous tiens le même langage, alors n'insistez pas.

b) c'est la version que tout mannequin attend : l'agence vous référence (je fais court car ce peut être avec contrat exclusif ou sans contrat) à ce moment et à ce moment seulement outre des composites, elle vous demandera un book.

Mise à part l'agence leader, que vous connaissez et qui possède ses propres studios (vous savez celle qui réalise des castings sur toute la France), très peu d'agences possèdent leur studio intégré (pour des raisons évidentes de gestion), par contre elles vous guideront auprès de photographes référents avec qui elles travaillent régulièrement, parfois même la bookeuse sera présente lors des prises de vue.

Le monde du mannequinat est très petit, tout se sait, aussi vous pouvez me faire parvenir les coordonnées de ces indéclicats (nom de la société, adresse, nom des responsables, du photographe, de la maquilleuse) à l'adresse mail de mes sites :

<http://www.philipperosati.fr>

<http://www.photosmodes.com>

Cdt

Par **emmanuel08**, le **04/04/2008 à 14:29**

Merci Gloran de ta réponse... et je vais te dire, ce n'est pas encore Game Over puisque ça fera 2 ans dans 2 mois, cette histoire donc si je peux encore essayer de leur faire peur avec une lettre accusé de réception, et obtenir qqchose en dédommagement (peu importe la somme), je compte bien le faire.

Alors merci de me dire quels articles citer dans ma lettre et comment le dire, merci d'avance.

D'autre part tu dis qu'il y a des sujets tous les 15 jours pour ce genre d'histoire mais il y a 1 an e 10 mois, je n'étais pas du tout au courant, et j'ai fait tout cela sans trop réfléchir, je l'avoue. Pourtant je suis très cartésien et c'était la première fois de ma vie que je me suis avoironné pour qqchoz, et je compte bien que ce soit la dernière.

D'ailleurs depuis j'ai fait des défilés (collection homme) et de la figuration pour TV / films, bref j'ai pas eu besoin d'eux, mais je veux qd meme leur faire payer.

Merci pour tout et à bientôt.